

EKI Pages

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES D'EKIDOM • OCTOBRE 2022 #16

SPÉCIAL ÉLECTIONS

DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D' EKIDOM
DU 15 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2022
SCRUTIN LE 2 DÉCEMBRE 2022



ÉDITO 2

LISTES



Confédération
Nationale du
Logement 86 3



Consommation
Logement et Cadre
de Vie 4



ASSOCIATION FORCE OUVRIÈRE
DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS
ET DES LOCATAIRES DE LA VIENNE
Association Force
Ouvrière de Défense
des Consommateurs
et des locataires de
la Vienne 5



Confédération
Syndicale des
Familles 6



Association
d'Information et
de Défense des
Consommateurs
Salariés 7

Élisabeth NAVEAU-DIOP - Présidente d'EKIDOM



Le mois de décembre sera un mois réservé à l'élection des associations de locataires qui vous représenteront au sein de l'Office Public de l'Habitat, EKIDOM.

Les associations des locataires sont composées uniquement de locataires de l'office. Elles sont au nombre de 4 au sein du Conseil d'administration, instances d'informations, d'échanges, mais aussi de décisions. Sont débattus la feuille de route d'EKIDOM, ses travaux, ses priorités, ses services aux locataires...

Ces associations sont présentes lors des différentes commissions et du bureau d'EKIDOM, et y défendent vos intérêts. Il y a la commission d'attribution durant laquelle sont attribués les logements, la commission d'appels d'offres pendant laquelle nous attribuons les marchés aux entreprises, et la commission des finances durant laquelle nous débattons vivement selon les sujets afin de proposer les orientations budgétaires de l'Office.

Mais aussi la commission de locataires qui se réunit 2 à 3 fois par an et qui aborde les problématiques soulevées par les locataires.

La place des locataires au sein d'EKIDOM répond certes à une obligation légale, mais elle est pour moi essentielle à la vie de l'OPH. Elus de Grand Poitiers mais aussi de Poitiers Collectif, nous plaçons les habitants au cœur de nos politiques et actions, pour co-construire des solutions, nourrir nos réflexions, et faciliter les projets des habitants et locataires au cœur de nos quartiers et d'EKIDOM.

A titre d'exemple, j'ai tenu à choisir parmi les élus et personnes qualifiées, des personnes, aussi locataires d'EKIDOM. Nous menons également des projets de réhabilitation grâce à l'implication de locataires, comme celui mené à la Grand'Goule. Nous organisons des rencontres régulières avec les locataires qui sont des temps d'échanges, d'interpellations, d'informations, et que nous voulons à terme, comme instance de co-construction de solutions telles que certains groupes de travail que nous conduisons. Les chantiers autour du devoir des bailleurs et du devoir des locataires pourraient être aussi lancés.

Pour toutes ces raisons, je vous invite à voter pour vos représentants dont vous ne devez pas sous-estimer l'importance du rôle qu'ils jouent dans nos instances.

Ils nous interpellent, font bouger les lignes, nous bousculent sur nos idées, nous rappellent aux principes de réalité, et nous permettent de co-construire des réponses à des défis, qui je vous l'accorde, sont nombreux et qui s'inscrivent souvent dans le temps long.

Rendez-vous pour voter !

Rôle des associations de locataires

Les élections se déroulent tous les 4 ans. Le but est de désigner les 4 représentants des locataires au Conseil d'Administration d'EKIDOM.

En tant qu'administrateur, le représentant des locataires siège au sein de diverses commissions qui pilotent le fonctionnement courant d'EKIDOM. Par exemple, il assiste aux commissions d'attribution des logements, ainsi qu'aux commissions d'appels d'offres (Ex : Sélection des prestataires pour les contrats d'entretien, de nettoyage, de maintenance...).

Il participe aussi aux conseils de concertation locale qui étudient les questions liées à votre vie

quotidienne telles que l'entretien, l'interphonie, le bien-vivre ensemble avant d'être soumises au Conseil d'administration.

Il décide avec les autres administrateurs du budget d'EKIDOM, de l'évolution des loyers, des travaux à réaliser.

Son rôle est important, l'élection n'est donc pas une formalité, loin s'en faut !



Pierrette REAU

AU QUOTIDIEN, VOUS POUVEZ COMPTER SUR LA CNL

Madame, Monsieur,

Elue depuis fin 2018, mon mandat a été de porter la voix des locataires au Conseil d'administration d'Ekidom avec le soutien et l'aide de notre association et de nos adhérent-es.

En 4 ans, le Conseil d'Administration d'Ekidom a connu un changement d'équipe municipale en 2020 et une crise sanitaire (2020 – 2021) qui a rendu les échanges des locataires avec le bailleur difficiles (fermetures des agences Ekidom) et des services de proximités réduits, des travaux retardés.

Malgré toutes ces difficultés, je me suis engagée au Conseil d'Administration ou en commissions :

- › Sur les loyers de certaines résidences du patrimoine EKIDOM pour atténuer les différences qui existaient entre les deux ex-structures et faciliter la location, ainsi que sur les loyers annexes des parkings, ce travail n'est pas achevé.
- › Sur les charges locatives avec des bilans réguliers en réunions, et des ajustements de provisions de charges, ce qui n'avait jamais été fait.
- › Sur le suivi des relogements des locataires dans le cadre du renouvellement urbain aux Couronneries (Schuman et Slovénie).
- › Sur le projet de réhabilitation de l'immeuble Grand'Goule avec les locataires dans les ateliers participatifs en 2021, 2022, qui va se poursuivre en 2023 et 2024.

Je me représente pour un nouveau mandat de 4 ans avec 7 autres locataires de différents quartiers de Poitiers et de Grand Poitiers.

Mais le contexte social a changé ! La question du pouvoir d'achat des ménages logés par Ekidom est devenue centrale avec des hausses de loyers annoncées autour de 3,5% et des hausses de charges énergies ainsi que de fortes tensions sur la demande de logements sociaux.

NOTRE PRIORITE :

- › Gel des loyers, suivi et maîtrise des charges locatives,
- › Economies d'énergie par des travaux d'isolation (pavillons en tout électrique à Beaulieu, notamment mais aussi dans les immeubles collectifs),
- › Grosses réhabilitations : Grand Goule, Normandie-Niemen, Couronneries.

VOTEZ POUR LA LISTE DE LA CNL 86 ET VENEZ NOUS REJOINDRE DANS NOS PERMANENCES LA MAISON DES LOCATAIRES VOUS EST OUVERTE TOUS LES MATINS OU AU TELEPHONE.

Confédération Nationale du Logement 86 - Association d'usagers du logement
14, place Grand Goule - n755 Beaulieu - 86000 POITIERS
TEL : 05 49 01 73 29 - PORT : 06 11 46 15 18 - MAIL : cnlfede86@sfr.fr

Les candidats

Mme REAU Pierrette

M. SANO Baba

Mme BELLIVIER Béatrice

M. ABOUDOU Andinane

Mme MAZZOLENI-MOYSE Jeanine

M. BERLAUD Jean-Claude

Mme JEANENELLE Indiana

M. LERIGET Jean-Claude



Pascal CHEVALIER

Les candidats

M. CHEVALIER Pascal

Mme CHEVRIER Michèle

M. SIROT Pierre

Mme CAILLE Chantal

M. BRISSON Stéphane

Mme AHMED MOHAMED Kadidja

M. GROUSSET Jacques

Mme TILLET Marie-France

AGIR

Pour votre pouvoir d'achat

Depuis 70 ans, la CLCV défend les locataires et leurs intérêts, indépendamment de tout pouvoir politique. Présents sur tout le territoire avec près de 400 associations locales, nous sommes là au plus près de vous.

Nous avons obtenu et défendons pour les locataires :

- › Le blocage des prix du gaz et de l'électricité (bouclier tarifaire)
- › Le gel des loyers face à l'inflation et le maintien des APL
- › Le chèque alimentation pour faire ses courses avec des produits locaux et de bonne qualité

ENSEMBLE

Nous sommes plus forts

La CLCV, c'est un collectif de locataires, consommateurs et usagers, qui se sont regroupés pour s'organiser localement et nationalement pour défendre leurs droits.

Dans son quartier, sa ville ou sa région, chacun a un rôle à jouer et doit être entendu.

En votant CLCV, vous aurez quelqu'un de confiance pour défendre vos demandes face au bailleur.

AVEC LA CLCV

Améliorons notre quotidien

Charges trop élevées, travaux, entretien... Nous vous accompagnons pour résoudre vos problèmes dans votre logement.

Nous vous aidons aussi en tant que consommateurs (factures téléphoniques, énergie, achats sur internet, démarchages abusifs) et défendons votre cadre de vie (résidences propres et sécurisées).

Agissons ensemble pour défendre nos droits avec la CLCV.

ACTIONS

Nous ne pouvons accepter que les locataires soient les premières victimes des coupes budgétaires imposées par l'Etat. **En votant CLCV, votre élu, aussi locataire, porte votre parole et obtient des améliorations pour votre logement et votre cadre de vie.**

Pour les 4 ans à venir, vos élus s'engagent à :

Vous **REPRESENTER** : au Conseil d'Administration, dans différentes commissions au sein d'EKIDOM

NEGOCIER l'amélioration de votre vie quotidienne et vous **SOUTENIR** dans les démarches près du bailleur

CONTROLLER une bonne gestion du bailleur afin de limiter les augmentations abusives de loyers et de charges.

EXIGER la prise en compte de votre parole de locataires, individuelle ou collective.

C.L.C.V. Consommation Logement et Cadre de Vie : 4, place Richard Cœur de Lion - 86000 POITIERS

TEL : 06 81 16 15 88 - MAIL : poitiers@clcv.org



Michèle BELLOT-FRISQUET

Depuis plus de 20 ans, l'AFOC 86 siège au Conseil d'Administration d'EKIDOM et représente les locataires

Cette année, plus encore, voter AFOC86 est important !

La situation actuelle, inflation, coût de l'énergie en hausse, va faire augmenter les loyers et surtout les charges.

Cela risque de durer plusieurs années.

Plus que jamais, les locataires doivent être défendus au Conseil d'Administration par leurs représentants.

Les candidats

Mme BELLOT FRISQUET Michèle

M. OSTROVENOK Alexandre

Mme GAUBERT Marie-Josèphe

M. PALIER Lionel

Mme BELLOT Lorène

M. DESHOULLIERS Michel

Mme VILLANNEAU Stéphanie

M. RENAUDON Jacques

QUEL EST LE RÔLE DE CES REPRESENTANTS ?

- › Ils sont sur le terrain, proche de chez vous, ils sont à votre écoute.
- › Ils remontent vos questions et vos problèmes aux 2 Directions de Territoire et à la Direction Générale d'EKIDOM
- › Ils défendent les droits et intérêts des locataires, portent leurs demandes, leurs réclamations et leurs propositions.
- › Ils participent à la gestion d'EKIDOM en étant membre du Conseil d'Administration et de diverses commissions.
- › Ils veillent au respect des règles d'attribution des logements.
- › Ils contrôlent le niveau des loyers et charges locatives.
- › Ils veillent aux conditions de confort intérieur du logement et son environnement extérieur.
- › Ils se préoccupent des problèmes de plus en plus récurrents d'incivilité et de sécurité.

POURQUOI VOTER POUR LES CANDIDATS DE L'AFOC86 ?

- › Parce que vos représentants, en participant au Conseil d'Administration, et aux diverses Commissions de l'Office ont un vrai pouvoir de décision.
- › Parce que vos représentants seront très attentifs à l'augmentation du loyer et des charges que malheureusement la situation actuelle va engendrer.
- › Parce que vos représentants en tant que locataires partagent votre quotidien, connaissent vos problèmes et les font remonter à EKIDOM.



Franck LEBAULT

Avec la CSF exigeons :

- › Des loyers abordables
- › Des charges contrôlées, et facturées au juste prix
- › Des travaux d'isolation pour un logement confortable et une facture réduite
- › Une vraie présence humaine au service des locataires
- › La bonne application des contrats d'entretien et des rénovations efficaces
- › Des réponses concrètes aux réclamations
- › Non à la fermeture des caves

La Confédération Syndicale des Familles est une association nationale de défense des locataires

Les associations locales de la CSF, accompagnent
au quotidien les familles dans plusieurs domaines :

- › Permanences juridiques
- › Accès aux droits
- › Contrôle des charges locatives

Les candidats

M. LEBAULT Franck

Mme VILLENEUVE Véronique

M. LARTIGUE Jean-Claude

Mme SEGUIN Nicole

M. CLÉMENT Pascal

Mme CARPENTIER Muriel

M. LOUZA Mohamed

Mme CONTURSI Marie



Xavier LARTIGUE

Avoir des élus INDECOSA CGT à vos côtés, c'est augmenter vos chances de vous faire entendre !

Il faut agir pour une politique nationale d'aménagement du territoire. Cela suppose des logements décents avec une surface et des équipements performants d'un point de vue énergétique, adaptés au nombre de locataires.

Ces logements doivent être de qualité et bénéficier d'un financement de l'état avec le soutien de l'Union Européenne. Ils doivent s'inscrire dans une cohérence de territoire (transports en commun, services publics, emplois et environnement). Le logement doit être accessible à chaque personne quel que soit son handicap.

- › INDECOSA CGT revendique l'arrêt des expulsions sans relogement, l'interdiction des coupures d'eau, électricité et chauffage.
- › INDECOSA CGT revendique la priorité à la production de logements publics locatifs sociaux partout pour répondre aux besoins sociaux

SE LOGER EST UN DROIT FONDAMENTAL ET UNIVERSEL

Nos propositions :

- › Stopper la hausse des loyers
- › Baisser les charges
- › Construction de nouveaux logements sociaux
- › Rénover les logements existants
- › Respect de l'environnement

INDECOSA CGT 86 - Union Départementale - 21 Bis rue Arsène Orillard - 86000 POITIERS
TEL : 05 49 60 34 76 - MAIL : indecosa86@laposte.net

Les candidats

M. LARTIGUE Xavier

Mme DRISSI Jamila

M. FUZEAU Claude

Mme MASSON Rachel

M. KRIBII Taho

Mme NADAL Maria

M. PEZZINI Roger

Mme SIGUE Safiatou

#COMMENT VOTER ?

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES 2022

Comment voter par Internet ?

1- Connectez-vous au site de vote en suivant les instructions au recto de ce document.

2- Choisissez la liste, validez et confirmez.

Au recto de ce document, vous trouverez les instructions de connexion.

À tout moment vous pouvez revenir en arrière et modifier votre choix.

En cas de double vote (vote internet et vote par correspondance) seul sera pris en compte le vote internet.

Votre vote est totalement confidentiel et l'anonymat est garanti par la plateforme de vote qui a fait l'objet d'un audit indépendant et répond aux exigences de la délibération CNIL n°2019-053 « portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote électronique » du 25 avril 2019.

Le dispositif a fait l'objet des formalités préalables prévues par la loi Informatique et Libertés. Le scrutin est organisé sous la responsabilité de votre bailleur.

Le vote est facultatif et anonyme. Les données sont traitées exclusivement.



Comment voter par correspondance ?

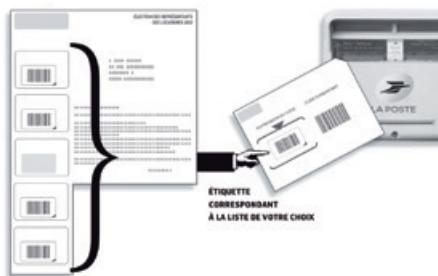
1- Consultez les listes de candidats et les professions de foi ci-jointes.

2- Détachez du porte adresse et parmi les étiquettes adhésives, celle qui correspond à la liste de votre choix.

3- Collez-la sur le bulletin de vote, dans le cadre « EXPRESSION DU VOTE » par simple pression des doigts.

4- Détachez la carte de vote.

5- Postez, sans l'affranchir, la carte de vote «T», suffisamment à l'avance pour qu'elle parvienne au plus tard à la date indiquée au recto.



NOTEZ BIEN

› Votre « CODE D'ANONYMAT » préimprimé sous forme d'un code-barres, fera l'objet d'une lecture optique permettant d'émarger la liste électorale et de s'assurer qu'il n'y a pas de double vote. Il ne permet pas de connaître l'identité du votant.

› **Sous peine de nullité :**

- plusieurs étiquettes de vote collées sur la carte,
- surcharge sur la carte de vote,
- surcharge sur étiquette et/ou code-barres,
- bulletins de vote autres que ceux fournis par la Société, par votre bailleur et par le fournisseur du dispositif de vote électronique : PARAGON ELECTIONS